

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bourg-en-Bresse, le 25 septembre 2024

Une nouvelle aide pour les 18-22 ans qui poursuivent leurs études

La Caf de l'Ain soutient les jeunes de 18 à 22 ans (au moment de la demande) qui poursuivent leurs études supérieures ou professionnelles (CAP, BEP, BP, BAC professionnel).

Cette aide **exceptionnelle de 300 €** est non remboursable et distribuée dans la limite des fonds disponibles. Soumise à conditions de ressources, le quotient familial doit être obligatoirement $\leq 1\ 000$ €. Elle est versée au jeune allocataire ou sa famille s'il est rattaché au dossier allocataire de son/ses parent(s) sur transmission d'un certificat de scolarité. Le formulaire de demande pour bénéficier de cette aide sont à retourner à la Caf de l'Ain avant le **30 novembre 2024**.

[+ d'infos sur le caf.fr rubrique Ma Caf](#)
[Vie personnelle ou Vie professionnelle](#).

La vie, la Caf et moi : des solutions pour les 16-25 ans



Du lycée aux études supérieures, premier appartement, premiers jobs : entre 16 et 25 ans, l'entrée dans la vie adulte est marquée par des nouvelles étapes vers l'indépendance. A chaque situation, la Caf peut apporter des solutions, des conseils et une écoute. Pour la première fois, la Caf lance une campagne de communication 100% digitalisée et de nouveaux supports destinés aux jeunes pour les informer : une nouvelle page sur le site [caf.fr](#), la BD "Sam et l'administration, objectif zéro galère", un compte Instagram dédié et la mobilisation d'influenceurs.

Une campagne digitale innovante

Aujourd'hui, un jeune sur deux est en situation de non-recours dans différents domaines (insertion, logement, santé...) selon une étude réalisée par l'Observatoire des non-recours aux droits et aux services (Odenore). Cette situation est souvent due à une méconnaissance de leurs droits et des institutions qui offrent ces aides. De plus, ils ne sont pas toujours à l'aise avec les démarches administratives, ce qui peut parfois s'avérer être un frein.

CONTACTS PRESSE

Cnaf : Virginie RAULT - 07 78 95 49 90 / Julien PRADINES - 06 15 95 78 79 presse@cnaf.fr
Caf de l'Ain : 04 74 45 60 99/ 04 74 45 48 86 - communication@caf01.caf.fr

Nouveau : désormais, l'espace presse accueille tous les communiqués de la Cnaf et des Caf sur [caf.fr/Professionnels/presse](#), avec un moteur de recherches géolocalisé, et par date, une photothèque et nos dernières actualités.

Après l'édition de la BD "Sam et l'administration, objectif zéro galère" en mai ([en ligne sur caf.fr](https://www.caf.fr) et [ameli.fr](https://www.ameli.fr)), la Caf propose dès aujourd'hui :

- **[@caf16_25](https://www.instagram.com/caf16_25)** : un compte dynamique et interactif où les jeunes pourront trouver des conseils et des actualités déclinés sous plusieurs formats : les tips, les modes d'emploi, des mèmes, des FAQ, etc. ;

- **Une stratégie média et influence** : des influenceurs et médias populaires auprès des jeunes (*Cesar_cultureg*, *Salutbrian*, *Etre_etudiant*, *Konbini*) seront mobilisés pour relayer les messages de la campagne et les inciter à faire leur demande auprès de leur Caf ;

- **[Une page internet dédiée \(caf.fr/caf16-25\)](https://www.caf.fr/caf16-25)** pour les jeunes regroupant toutes les informations sur les aides et les démarches à suivre telles que :

- les aides au logement ;
- la prime d'activité ;
- le RSA jeune ;
- l'aide au financement du Bafa ;
- les points d'accueil écoute jeunes ([PAEJ](https://www.caf.fr/caf16-25)) ;
- les promeneurs du Net.



La Caf réaffirme ainsi son engagement en faveur de la jeunesse et son rôle de facilitatrice. En informant davantage les jeunes sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre, la Caf souhaite leur proposer un accompagnement et les orienter vers les dispositifs les plus adaptés.

En savoir plus sur :

[Le compte Instagram @caf16_25](https://www.instagram.com/caf16_25)

[La page dédiée sur son site caf.fr](https://www.caf.fr/caf16-25)

[Le Guide des prestations 2024, avec une page dédiée aux 16-25 ans](https://www.caf.fr/caf16-25)



CONTACTS PRESSE

Cnaf : Virginie RAULT - 07 78 95 49 90 / Julien PRADINES - 06 15 95 78 79 presse@cnaf.fr
Caf de l'Ain : 04 74 45 60 99/ 04 74 45 48 86 - communication@caf01.caf.fr

Nouveau : désormais, l'espace presse accueille tous les communiqués de la Cnaf et des Caf sur [caf.fr/Professionnels/presse](https://www.caf.fr/Professionnels/presse), avec un moteur de recherches géolocalisé, et par date, une photothèque et nos dernières actualités.